



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)

« 1^{er} TOUR »

« Espoir du Football »

LIEU : PERONNE

SURFACE : synthétique

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|---|
| US SAILLY SAILLISEL | THUILLIEZ Nicolas (DC/MDEF) – WATTEBLED Mathis (ATTA/MOFF) – CHABLE Noah (MOFF/MD) – COLOMBIER Clément (DC/LG) – LOCQUET Jérémy (DC/LD) – THOMAS Kylian (MD/MG). |
| AS PAYS NESLOIS | GUIBON THIBAUT Léo (LD/MD) – GRAIN Marceau (DC/LD) – GRAIN Louis (MOFF/MDEF) – DENIZART Ethan (MOFF/MDEF) – JOSSE Eliot (MD/MOFF) – WEGLARZ Nathan (MOFF/MDEF) – SIROS PARIS Mathieu (GB) . |
| ALBERT USOAAS | RICHARD Jules (GB) – RICHARD Maxence (A) – FONTAINE Tom (DC/M) – TOUSSAINT Raphaël (DC/LG) – SAINGIER Gustave (LD/M) – BRUNIALTI Lucas (M/DC) – DUFRESNE Meryl (AD). |
| AAE CHAULNES | BELLEGUISE Louis (MIL) – BOIDIN Théo (DEF) – BORGNON Enzo (MI/ATT) – DA COSTA José Luis (MIL) – ENNUYER Charles (GB) – FONTES Raphaël (DEF) – FRANCOIS Dorian (ATT) – FRANCOIS Théo (DEF) – LEMATTE Ethan (MIL) – NEF Nolan (MIL) – SADEL Lucas (ATT) – NTONGA MBARRA Pedro Luis (DEF) – DUQUESNE Elouan (DEF) – ARRACHART Kyllian (MIL) – FLAMENT Yanis (MIL) – GIBLAISSE Lilian (DEF). |
| CAFC PERONNE | COOL Lucas (MG/MD) – DESFACHELLES Théo (ATT/MD) – DUFRETEL Nolan (MOFF/ATT) – JALIER Ugolin (MOFF/MD) – POUCHAIN Léo (LD). |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | DUPUIS Florian (réfèrent) – CORDE Romain – CUISSET Loïc – JANSSEN Julien – ZONARD Loïc - GRIMAUX Sylvain - CAILLAUX Garry. – ANSEL Thomas – BEL Pierre. |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)

« 1^{er} TOUR »

« Espoir du Football »

LIEU : FRIVILLE ESCARBOTIN

SURFACE : Pelouse naturelle

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|--|
| AJF VIMEU | <i>CANU Antoine (LD) – JOSEPH Ethnelson (DC/MDEF) – VENANT Kerwinn (MIL/LG) – DIDIME Killian (LD/LG) – COINTREL Nathanël (DC) – DE ABREU Tom (LG/LD) – RACINE Mah (MDEF/MOFF).</i> |
| AS GAMACHES | <i>BALESDENS Dylan (ATTD/ATTA) – BELLEGUEULLE Théo (MD/LD) – DUCHESNE Maël (MG/LG) – FRANCOIS Samuel (LD/MD) – LANNEL Raphaël (DC/LD) – LEROY Baptiste (MD/MDEF) – POYEN Pierre (DC/LD) – SAINT YVES Morgan ATTD/ATTA.</i> |
| US FRIVILLE ESC. | <i>DUBUC Malcom (DC/MDEF) – LECLERCQ Pierre (MOFF/ATTG) – OGER Noé (MD/ATTD).</i> |
| FC OISEMONT | <i>BIENAIME Noé (MD) – DEMOLIN Louis (DC/MIL) – DENEUX Louis Alban (LD) – HOCHEDÉZ Dorian (GB) – MALOIGNE Nathan (MG).</i> |
| SC TEMPLIERS OISEMONT | <i>DHAILLY Maël (DEF) – FOURDRINIER Félicien (ATT) – TERNOIS Adrien (DEF) – WASLET Melvin (DEF).</i> |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | <i>SEGALEN Yan (réfèrent) – ROUSSEL Rudy – CHARLET Mathieu – GOT Mickaël – MARTIN Hadrien – DELAFOSSE Romuald – LECOMTE Franck (GB).</i> |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)
« 1^{er} TOUR »
« Espoir du Football »

LIEU : SAINT RIQUIER

SURFACE : Pelouse naturelle

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|---|
| ST RIQUIER (La Centuloise) | <i>PRUVOT Mathis (DC/LG) – MERESSE Lucas (ATTD/MD) – EVRARD Anthony (MOFF/ATTA) – DARGUESSE Tom (ATTA/MOFF) – MEDKOUR Mathys (MD/ATTD) – BALAGNE Eydson (MDEF/MOFF) – LANDE Mathis (ATTG/MG) – LEGRIS Robin (GB) – GUILLON Naël (LG/MG) – DELAMOTTE Samuel (MG/ATTG) – ROCHERAN Martin (DC/LD) – ALMY Paul (MDEF/MD) -</i> |
| SC ABBEVILLE | <i>ATTARY Ilyes (ATT/MIL) – CHERON Victor (LG) – DUBOIS Gabriel (MDEF) – DUMIGNY Marcus (MILAXE) – GILLARD Nino (DC) – JACQUES Loïk (LD) – MACQUART Kylian (GB) – MANGOSHVILI Saba (DC) – OLEN Nathan (ATT) – ROUSSEL Mathéo (MD) – TERNISIEN Enzo (MOFF) – TERRIERE Antoine (DC/MDEF) – VALLOIS Arthur (MDEF/DC) – VALLOIS Sacha (MIL/DC/LG) – WINIARZ Maxence (MIL) – CHRISTOPHE Enzo (MIL/ATT).</i> |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | BETTEFORT Gaëtan (référent) –GRAINDOR Stéphane. |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)

« 1^{er} TOUR »

« Espoir du Football »

LIEU : QUEVAUVILLERS

SURFACE : Pelouse naturelle

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|--|
| ESC LONGUEAU | <i>BASTARD Hugo (ATTG/LG) – BOQUILLON Nathan (MOFF/MDEF) – DA SILVA NOGUEIRA Ilan (LG/DC) – DELASSUS Arthur (MOFF/MDEF) – EL FENNIRI Ilyas (ATTD/LD) – FORMOSA NZITA Rape (ATTA/ATTD) – FOULI Enzo (ATTG/LG) – GRAIDI Chamsedine (MOFF/ATTD) – IDRIS Isaac (MOFF/ATTG) – LALLEMENT Noam (LD/DC) – LE FLANCHEC Théo (DC/LD) – LOURDEL Maxence (MDEF/DC) – NDONG Nolan (LG/ATTG) – OSSART Mathys (GB) – ROUSSEL Alan (LD/ATTD) – ROUSSELIN Marius (ATTD/LD) – TREBOUTTE Clément (ATTA/ATTD) – DANEL Téoh (DC/MDEF) – LEROY Valence (DC/MDEF) – BATICLE Pierre (ATTG/ATTD).</i> |
| FC AILLY S. SOMME | <i>PIGNON Arthur (ATTA/MG) – LECLERC Mathis (LG/DC) – MACQUET Evan (DC/LD) – PROENCA COELHO Esteban (LD/DC) – SWENSY Francois (GB) – DELIENS Basile (ATTA/MOFF).</i> |
| ES PIGEONNIER AMIENS | <i>BATUMPEZO Nathanaël (DC/MDEF) – EL YAZINI Adam (ATTD/ATTG).</i> |
| ASM RIVERY | <i>BOUDHAN Imran (MIL) – GREU Maxence (DEF) – MEDJADJI Ayoub (MIL) – WERGER Thomas (DEF).</i> |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | <i>SINOQUET Bernard (réfèrent) – DEBEUGNY Basile - ROCHER Valentin -DARRAS Ludovic – ACLOQUE Nicolas.</i> |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)

« 1^{er} TOUR »

« Espoir du Football »

LIEU : LOEUILLY
SURFACE : Pelouse naturelle

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|--|
| RC AMIENS | MARCHAND Timéo (GB) – HAUPAIS Nino (MIL) – DIETRICH Léo (ATT) – KRAKOVIACK Sacha (MIL) – CORDIER Elijah (MIL) – LELONG Raphaël (MIL) – BENESY Fabien (MIL) – DOUALLE Max (MIL) – DOUALLE Mathis (ATT) – COLLEATTE Max (DEF) – VILLIERS Benjamin (DEF). |
| FC AMIENS PORTO | LOUALE Erwan (LD/LG) – GUERY Victor (DC/LD) – DAHRI Anas -DC/LD) – BRUNEL Mathéo (DC) – DUPAYS Samuel (ATT/MOFF) – NONNED Lenny (ATTD/MOFF) – AHAMIDE Maé (ATTD) – RIVIERE Lucas (MOFF/ATTG) – HAMMACH Ayoub (MOFF/ATTG) – THOMAS Théo (GB) – MBODJ Aruna (MG/MOFF) – OSSOMBI Dylan (MDEF/DC) – LELEU Matias (LD/LG). |
| SC CONTY LOEUILLY | BRIOTTE Hugo (MG/LG) – CARON Gabin (MD/LD) – DECOUTURE Loup (MDEF/DC) – DELCENSERIE Mathéo (MDEF/MOFF) – DEMARQUAIS Thibault (MOFF/ATTD) – DEMAY Noé (LD/DC) – DUQUENNE Kylian (DC/MDEF) – HEU Théo (ATTA/MD). |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | DUVAL Florian (réfèrent) – LHEUREUX Simon – VACOSSIN Clément - KAMLI AHMED Amine - NORDEN Jimmy |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)

« 1^{er} TOUR »

« Espoir du Football »

LIEU : CORBIE

SURFACE : Pelouse naturelle

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|--|
| RC SALOUEL | <i>CARNIAUX Arthur (LD) – GORI Luca (DC) – QUADRAO Sacha (MG/MOFF) – RIFFIOD Tristan (MDEF/ MD) – VAZ Timothé (ATTD/ATTG) – FLATRES Pierre (ATT/ATTG).</i> |
| US CAMON (liste 1) | <i>PATUREL Nathan (GB) - BEAUGRAND Mathys (MD/ATT) – BEN SALAH Badi (MDEF/MOFF) – CAIEZ Simon (MG/ATT) – CARPENTIER Romain (LD/MD) – CAFFIN Jules (LG/MG) – GUILLABERT Julian (DC/LD) – HISEUX Gabin (ATT/MG) – BELHADI Anis (MDEF/DC) – LERICHE Thomas (ATT/MD) – NOUNDOU DE Prince (ATT/MD) – BOUCHAIN Soheil (LG/MG) – HERMEL Benjamin (LD/DC) – WAELLES Tom (MD/ATT).</i> |
| VAL DE SOMME | <i>DUPONT Maxence (MIL/ATT) – GRICOURT Noa (MIL/ATT) – GENTHILLOME Thiméo (DEF) – DUPUIS Alexandre (MILDEF) – PANET Jules (MILOFF) – GOUBET Baptiste (DC) – LAURENT Arthur (DC) – DUCAUROY Valentin (LD/MD) – DELABY Louis (MIL) – PLUMERY Léo (LD/ATTD) – FAUCHEUX Pierre Louis (ATT).</i> |
| AS QUERRIEU P.N. | <i>CHEVALIER Raphaël (DC/LD)</i> |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | <i>BOISSIER Emmanuel (référent) - SOYEUX Romain - MAISON Emmanuel – GAUSSUIN Cyrille - LEFEBVRE Thomas – DUPONT Grégory - WARIN Thomas - PETIT Marceau</i> |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2007)

« 1^{er} TOUR »

« Espoir du Football »

LIEU : CAMON
SURFACE : synthétique

DATE : Mercredi 07 Octobre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

| | |
|--|---|
| US CAMON (liste 2) | GABRIEL Thomas (GB) — FONTAINE Gauthier (LD/DC) – BOUAFIA Cyprien (LD/MDEF) – VIERA Tiago (LG/DC) – BERTHELOT Willem (DC/LD) – JOUFFROY Robin (DC/MDEF) – PIVARD Gaël (DC/MDEF) – TABARY Esteban (DC/LD) - CORREIA Alvaro (LD/LG) – LAMOOT Pierre Antoine (MOFF/MDEF) – AMARA Gabriel (MG/LG) – JOSSE Enzo (MD/MOFF) – LOYER Victor (ATTA/MOFF) – GUEDRI Réda (ATTA/MG) – BOUZIANI Yanis (LD/MD) – SUISTE Marco (DC/LD) – PETITON Imran (MD/MG). |
| AS TALMAS | LAMOTTE Titouan (DC/LD) – DRUBIGNY Raphaël (LG/MOFF) – BLUMEL Thibault (MD/MDEF) – MARTIN Nathan (MOFF/MG). |
| SC MOREUIL | BELLE T Yanis (MD/MG) – COLOMBEL Mathis (LD/LG) – DE BARROS Enzo (LD/DC) – DIMPRE Yoann (MD/MOFF) – LESPINASSE Dorian (MDEF/MOFF) – MILLION Pierre (DC/LD) – MONCOND HUY Yanis (LG/MG) – ROUILLARD Aaron (GB) – VANDAMME Maxence (GB) – LHEUREUX Quentin (ATTA/MOFF). |
| RC DOULLENS | GUIMER Romain (ATTG/MG). |
| ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS) / POLE ESPOIRS LIEVIN | |
| ENCADREMENT | MOREIRA Yohane (réfèrent) - BORNOVILLE Frédéric - MERCIER Quentin - SUIVENG Jean Charles - CHEVALIER Hugo - KICHOU Hacène - BORNOVILLE Karel |

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

| CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR : | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |